

PROTOCOLE SANITAIRE RELATIF A L'ACCUEIL DES ENFANTS LORS DES TEMPS PERISCOLAIRES A COMPTER DU 25 MAI 2020 JUSQU'A NOUVEL ORDRE

SIVOM VAL DE BANQUIERE- COMMUNE DE LA TRINITE

ECOLE : CHENE VERT MATERNELLE


Après avoir pris connaissance du protocole mis en place dans le cadre scolaire au sein de l'établissement **Ecole Chêne Vert Maternelle** et en cohérence avec les mesures et dispositions décidées par la commune de La Trinité voici ci-après les modalités d'accueil des enfants lors des trois temps périscolaires matin, pause méridienne et soir.

GESTES BARRIERES :

GESTES BARRIERES (GENERAL)

COVID-19

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter




Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

A ces mesures barrières se rajoute la nécessité de la distanciation sociale (1m de distance) pour chaque temps et chaque lieu et l'interdiction de se toucher le visage. Le lavage des mains est essentiel dans la journée, il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties de la main pendant 30s comme le schéma ci-dessous.



Se mouiller les mains et appliquer du savon.



Se frotter les mains, paume contre paume.



Les doigts entrecroisés, se frotter les mains l'une contre l'autre, puis frotter la paume droite contre le dos de la main gauche, et inversement.




Plier les doigts et les glisser dans la main opposée, puis frotter latéralement le dessus des doigts contre la paume.



Entourer chaque poignet avec la main opposée, puis frotter en effectuant une rotation.



Frotter le bout des doigts dans la paume de la main opposée. Répéter l'opération avec l'autre main.



Rincer les mains sous de l'eau courante.



Sécher complètement les mains, puis les désinfecter.

Les mains doivent ensuite absolument être séchées avec une serviette en papier jetable qui est ensuite jetée dans une poubelle fermée.

ROLE DES FAMILLES :

Les parents jouent un rôle essentiel dans la gestion de l'épidémie du COVID 19, il est donc essentiel qu'avant l'arrivée de chaque enfant les familles :

- Apprennent les gestes barrières et sensibilisent leurs enfants à leur utilité.
- Contrôlent la température de leur enfant avant leur arrivée à l'école. Au-dessus de 37, 8 l'enfant ne pourra être accueilli.

- Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants toutefois si la famille souhaite en fournir un à l'enfant celui-ci pourra le porter.
- Le personnel aura à sa disposition des masques en tissu conformes aux normes, ainsi que des gants et du gel hydroalcoolique qu'ils pourront utiliser à loisirs.
- Le masque est obligatoire pour les personnels intervenant auprès des enfants de maternelle et est facultatif pour les personnels en élémentaire. Toutefois si le protocole sanitaire de l'école prévoit un port de masque obligatoire il en sera de même pour les agents SIVOM intervenant sur les temps périscolaires.
- Les agents du SIVOM ne sont pas testés au Covid 19.

ACCUEIL DU MATIN :

Horaires :

L'accueil a lieu aux horaires habituels c'est-à-dire à partir de 7H30 jusqu'à 8H20.

Les familles sont invitées à sonner à l'interphone du portail coté maternelle.

Gestion des flux :

- Une signalisation via un panneau rappelant les consignes de distanciation sociale sera installée devant l'école et les enfants seront accueillis par un adulte un par un (sauf en cas de fratries).
- Les enfants poseront leur sac repas sur le banc à gauche de l'entrée et leur sac à dos à leur porte-manteau personnalisé
- Systématiquement à leur arrivée les enfants sont invités à se laver les mains.
- Du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition des familles souhaitant en utiliser.
- Pour rappel le masque chez l'enfant en école primaire n'est pas conseillé.
- En aucun cas les familles ne sont autorisées à pénétrer dans l'établissement.

Organisation :

- Les enfants sont accueillis un par un, ils sont invités à poser leur panier pique-nique sur le banc à gauche de l'entrée, leur sac à dos sur leur porte manteau personnalisé, et se laver les mains. Ils sont répartis par classe en fonction de celles définis par l'école dans des espaces identifiés et délimités.
- Il leur sera rappelé les gestes barrières ainsi que les consignes de distanciation physique.
- Afin que ces consignes soient plus facilement comprises et appliquées par les enfants et pour les rendre plus ludiques des chansons, comptines et autres jeux seront mis en place par les animateurs
- Des marquages pourront être aménagés afin que les enfants puissent avoir des repères visuels.
- L'animateur assurant l'accueil de la famille vérifiera que l'enfant a bien son pique-nique, sa bouteille d'eau ainsi que deux serviettes en papier pour le repas de la pause méridienne.
- Ils sont remis à l'enseignant référent à l'heure de début de la classe.
- Les jeux collectifs, de ballons, ou amenant à un contact physique entre enfants sont interdits.
- Des jeux individuels respectant la distanciation sociale seront proposés de préférence en extérieur.
- Les salles d'accueils lorsqu'elles seront utilisées seront aérées durant tout le temps d'accueil.

- Le matériel et les jeux personnels sont autorisés mais ne doivent pas être échangés entre enfants.
- Une caisse de petit matériel sera mise à disposition et désinfectés après chaque utilisation.

Encadrement :

Un taux d'encadrement élargi sera appliqué.

- 1 adulte pour 8 enfants en maternel au lieu de 1 pour 10 enfants.
- 1 adulte pour 12 enfants en élémentaire au lieu de 1 pour 14 enfants.

Il permettra de mieux sensibiliser les enfants au respect des gestes barrières et à la distanciation physique.

Hygiène :

Les salles d'accueils lorsqu'elles sont utilisés sont aérées dès 7H30 par les animateurs.

Le matériel est désinfecté à l'aide de spray mis à disposition pour les animateurs chargés de l'accueil.

Les agents communaux chargés du nettoyage interviendront à leur arrivée pour désinfecter les salles d'accueils utilisées.

PAUSE MERIDIENNE :

Horaires :

La pause méridienne a lieu aux horaires suivants pour les élèves de :

Grande section : 12h-14h repas vers 12h15

Les enfants sont récupérés par l'animateur référent de la classe à l'endroit convenu par l'établissement scolaire.

A l'issue du temps de pause les enfants sont remis par classe à l'enseignant référent de la classe.

Organisation :

- Lorsque l'animateur référent de la classe a récupéré les enfants ils les conduit tout d'abord par petits groupes aux sanitaires.
- Chaque enfant aura son propre pique-nique, sa propre bouteille d'eau et ses 2 serviettes en papier.
- Le repas se déroulera en extérieur, sous le préau à l'abri du soleil et du vent sur table avec chaises.
- En cas de pluie les enfants mangeront dans les salles de classe ou polyvalente et une animation sera proposée par un ou des animateurs dans ce même lieu.
- Le repas est pris par roulement et par classe en respectant une distance d'un mètre entre chaque enfant.
- A l'issue du repas les enfants sont invités à passer aux sanitaires par petits groupes.
- Les enfants pourront jouer librement en respectant la distanciation physique et les gestes barrières à des jeux personnels qu'ils auront amenés ou à des jeux évitant tout contact entre enfants et proposés par les animateurs. Les jouets personnels seront désinfectés avant le retour en classe.

Encadrement :

Un taux d'encadrement élargi sera appliqué.

- 1 adulte pour 8 enfants en maternel au lieu de 1 pour 10 enfants.
- 1 adulte pour 12 enfants en élémentaire au lieu de 1 pour 14 enfants.

Il permettra de mieux sensibiliser les enfants au respect des gestes barrières et à la distanciation physique.

Attention : Les repas de type pique-nique froid sont fournis par la famille. Aucun moyen de réchauffer les repas portés par l'enfant ne sera mis à disposition. La commune de La Trinité comme le SIVOM Val de Banquière décline toute responsabilité quant au pique-nique fourni par la famille.

Les consignes et recommandations quant au transport etc.... du pique-nique seront transmises aux familles habituellement utilisatrices du service de restauration par mail en amont .

Hygiène :

Du personnel communal en nombre est mis à disposition pour désinfecter les sanitaires après chaque passage d'enfants.

Par ailleurs, une désinfection sera réalisée entre chaque passage de classe sur les tables aménagées pour le repas en extérieur.

En cas de pluie les enfants seront invités à sortir de la salle de classe à 13H30 afin que le personnel communal puisse désinfecter et nettoyer les salles de classe.

ACCUEIL DU SOIR :

Horaires :

Accueil périscolaire : 16H30 à 18h00

Gestion des flux :

Les parents sont invités à sonner au visiophone ou contacter par téléphone l'animateur référent au numéro indiqué au portail.

Les parents peuvent se présenter à n'importe quel moment entre 16H30 et 17H30 pour récupérer leur(s) enfant(s).

Les parents sont invités à respecter les mesures de distanciation physique signalées à l'entrée de l'école et à respecter les horaires d'accueils.

Organisation :

- Les enfants sont récupérés par l'animateur référent par classe à l'endroit identifié en concertation avec l'enseignant référent.
- Les enfants sont invités à passer par classe aux sanitaires.
- Le goûter est fourni par le SIVOM Val de Banquière pour tous les enfants de maternelle.
- Ce goûter sera individuel (paquet de gâteaux emballages individuels, gobelets en plastique...)
- Ce goûter est pris à l'extérieur sous le préau avec tables et chaises.
- Sont proposés à tous les enfants des jeux et activités respectant les mesures de distanciation physique.
- Les enfants sont remis aux familles un par un (sauf en cas de fratries) par l'animateur référent.

Encadrement :

Un taux d'encadrement élargi sera appliqué.

- 1 adulte pour 8 enfants en maternel au lieu de 1 pour 10 enfants.
- 1 adulte pour 12 enfants en élémentaire au lieu de 1 pour 14 enfants.

Il permettra de mieux sensibiliser les enfants au respect des gestes barrières et à la distanciation physique.

En cas de pluie les enfants mangeront dans les salles de classe ou salle polyvalente et une animation sera proposée par un ou des animateurs dans la salle de classe.

Hygiène :

- Du personnel communal sera présent et sera chargé du nettoyage des sanitaires après chaque passage d'enfants.
- Il sera également chargé de participer à la désinfection du petit matériel mis à disposition des enfants après leur utilisation ainsi que du ménage et de l'entretien des salles et espaces utilisés.

PROCEDURE EN CAS DE SUSPICION DE COVID 19 CHEZ L'ENFANT

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée ou à l'extérieur permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière et mise à disposition de l'enfant d'un masque pédiatrique fourni par l'établissement. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- L'élève ne pourra revenir qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale et fournir un certificat médical.

PROCEDURE EN CAS DE SUSPICION DE COVID 19 CHEZ LE PERSONNEL

- Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrières.

Le lieu défini pour l'isolement sur cet établissement est : La classe de Moyenne Section

CONTACTS ET INFORMATIONS :

Directrice périscolaire : 06.34.56.71.16 mail vgiraud@svdb.fr

Coordination périscolaire : Najia BENDIEB 06.16.65.56.14 mail : nbendieb@svdb.fr

Responsable service enfance La Trinité : Margot Seston 06.13.32.71.31 mail : mseston@svdb.fr